

Transformation de l'ENA en ISP : "Il ne peut y avoir de perdants, sur quelque sujet que ce soit" (Mylène Jacquot, CFDT – entretien à l'AEF, 26 avril 2021)

"Il ne peut y avoir de perdants, sur quelque sujet que ce soit", estime Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques, interrogée par AEF info ce 26 avril 2021 sur les conséquences de la transformation de l'ENA en ISP (Institut du service public) sur les parcours de carrière des futurs hauts fonctionnaires. Alors que le projet d'ordonnance sera soumis au CSFPE le 3 mai, Mylène Jacquot alerte sur l'ampleur des questions statutaires à venir et prévient que la CFDT "sera particulièrement attentive au passage des dispositions actuelles aux futures" s'agissant des inspections générales. Outre "des attentes fortes" sur la mise en œuvre d'une formation centrée sur l'acquisition de compétences", elle juge utile de renforcer le volume du tronc commun à 14 écoles. Elle plaide aussi pour un accès plus diversifié aux missions de contrôle, dont l'indépendance doit être garantie.

Pour Mylène Jacquot, la secrétaire générale de l'Uffa-CFDT, en matière de diversité sociale, si les dispositifs tels que le nouveau concours "Talents" "sont indispensables", ils "ne sont pas suffisants".

AEF info : Que vous inspire le remplacement de l'ENA par l'ISP (Institut du service public) à compter du 1er janvier 2022 ?

Mylène Jacquot : Dès les travaux menés par Frédéric Thiriez, nous avons fait un choix clair : la CFDT a fait des propositions sur les recrutements, la formation, les déroulements de carrière (dont l'accès aux grands corps), fidèles à notre revendication historique de suppression du classement de sortie. Notre sujet n'était pas de défendre telle ou telle école, mais des principes, dans l'intérêt des agents évidemment, et de nos attentes en matière d'action et de politiques publiques.

Dès les annonces du président de la République, notre première préoccupation était de nous enquerir des personnels de l'ENA. En lien avec la section syndicale CFDT, nous avons immédiatement cherché à savoir si le futur ISP garderait les mêmes implantations et disposerait des moyens suffisants. Nous avons rapidement été rassurés. Et on sait que les personnels seront attachés à mener à bien la transformation de l'ENA en ISP, puisque c'est bien cela qui est à l'ordre du jour.

Sur les contenus de formation, nous avons des attentes fortes pour mettre en œuvre une formation centrée sur l'acquisition de compétences, et sur le renforcement des liens avec le monde académique. Il faut aujourd'hui sortir de la reproduction, de la conformation pour ouvrir à des connaissances qui permettront de mieux appréhender les enjeux et les défis quotidiens auxquels les cadres sont confrontés dans leur exercice.

AEF info : Mis à part la disparition du nom "ENA", cette réforme, paraît, en l'état, moins ambitieuse que celle proposée en février 2020 par la mission Thiriez, concernant notamment le tronc commun. Comment l'expliquez-vous ?

Mylène Jacquot : Les informations dont nous disposons à ce stade sont effectivement plutôt décevantes, sur le volume et sur les modalités. Ceci dit, il y a aussi de bonnes nouvelles : d'abord, ce tronc commun intéresse d'emblée quatorze écoles. Et nous savons que d'autres "frappent à la porte".

Ensuite, ce n'est qu'un début... Il faudra probablement renforcer le volume de ce tronc commun et passer du distanciel au présentiel, car la construction d'une culture commune passe par les échanges directs entre élèves et les travaux partagés. On ne pourra pas non plus faire l'économie de la réflexion sur chacune des formations dispensées par chacune des écoles et de leur articulation avec ce tronc commun.

AEF info : Qu'attendez-vous des discussions à venir sur le projet d'ordonnance, celui-ci étant à ce stade peu précis ? Quels points faudrait-il améliorer selon vous ?

Mylène Jacquot : L'ordonnance ne traite effectivement que de ce qui relève du domaine législatif, et c'est normal. Nous déposerons plusieurs amendements sur ce projet pour obtenir des précisions sur l'articulation entre l'interministériel et le ministériel par exemple. Car c'est dans les ministères que la gestion et l'évaluation annuelle vont continuer de s'exercer.

Mais nous faisons aussi des propositions novatrices sur les parcours professionnels des cadres. Par exemple, nous proposons d'introduire la possibilité de diversifier leur parcours par du mécénat de compétences. Cela permettrait aux administrateurs de l'État de diversifier leur parcours en mettant leurs compétences au service d'engagements d'intérêt général, et pas seulement au sein soit de la sphère publique, soit de la sphère privée.

Cette ordonnance trace aussi les lignes et un début d'inventaire des décrets à venir. Et c'est là une autre de nos alertes : les questions statutaires ne sont pas minces. Il y a évidemment le statut des futurs administrateurs de l'État. Mais je pense aussi particulièrement aux statuts particuliers des corps des inspections générales. La CFDT sera particulièrement attentive au passage des dispositions actuelles aux futures. Il ne peut y avoir de perdants, sur quelque sujet que ce soit.

AEF info : Le nouveau dispositif, associé à la création de classes prépas et de concours "Talents", est-il en mesure de gommer les biais du précédent, en matière de diversité sociale notamment ? Plusieurs voix se sont déjà élevées contre un simple "effet marketing" et préconisent un travail plus en amont...

Mylène Jacquot : Lors du vote sur le texte relatif à l'instauration du dispositif "Talents", la CFDT a été très claire. Oui, ces dispositifs sont indispensables. Non, ils ne sont pas suffisants. Se contenter de cela, ce serait se donner bonne conscience à bon compte. Nous l'avions dit lors du Conseil commun du 22 février dernier : le combat pour l'égalité des chances ne souffre pas de préalable. Car les personnes, les familles, les jeunes concernés n'ont pas les moyens d'attendre toujours plus longtemps, surtout en cette période particulière.

Alors, plutôt que de refuser ce qui se fait au prétexte que ce serait insuffisant, nous nous battons pour penser plus loin, pour agir plus vite et réduire les inégalités partout, dans tous les domaines.

AEF info : La réforme la plus profonde concerne l'affectation des élèves à la sortie ainsi que les évaluations régulières qui pourront le cas échéant conduire à des réorientations. Le chef de l'État a également évoqué la fonctionnalisation des postes d'encadrement de l'État. Cela va-t-il réellement faire évoluer l'encadrement supérieur de l'État et le rendre plus en phase avec le terrain ?

Mylène Jacquot : Bien malin qui saurait dire aujourd'hui tout ce que cela fera évoluer dans l'encadrement supérieur de l'État. Pour la CFDT, ce sont surtout les parcours professionnels qu'il faut revaloriser en supprimant le déterminisme du rang de sortie, en permettant des accès

aux missions de contrôle à des profils plus diversifiés, en valorisant les fonctions plus opérationnelles, en revalorisant fortement et en renforçant numériquement le corps des administrateurs civils qui deviennent les administrateurs de l'État.

Et surtout, nous n'oublions pas que la valorisation de ces parcours ne va pas sans sécurisation. C'est là notre plus fort point d'alerte et de vigilance : il faut garantir l'indépendance du contrôle, et l'indépendance des contrôleurs. Ni leur travail ni leur carrière ne peuvent être entre les mains du politique. Les agents autant que les citoyens et les gouvernements auraient gros à y perdre en matière de regard critique sur l'action publique.